



COMMISSION DE
L'OCEAN INDIEN

**Revue de presse
02 au 08 mars 2019**

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I COI et ses Projets

1.1	Veille sanitaire.....	3
1.2	Entrepreneuriat.....	14

II Centres d'intérêts

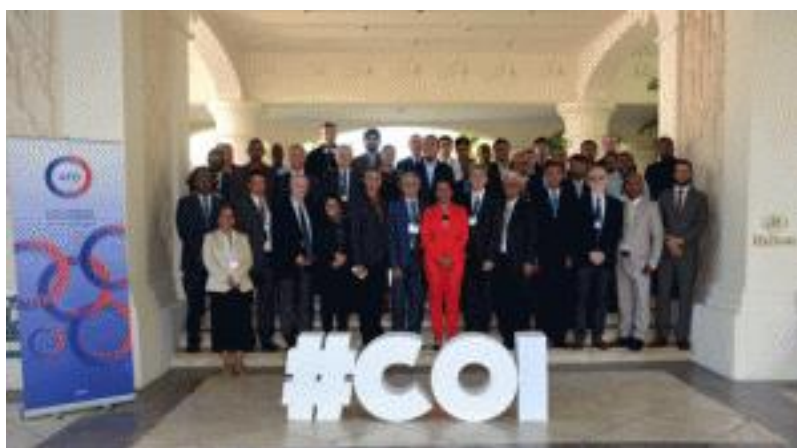
2.1	Environnement.....	16
	-	
2.2	Coopération régionale.....	20
2.3	Energie renouvelable	21
2.4	Pêche illégale.....	24

-r

05 mars 2019

<http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2019/03/05/coi-projet-rsie-3-renforcer-la-surveillance-et-les-ripostes>

COI-Projet RSIE 3 : Renforcer la surveillance et les ripostes



Les participants à la première réunion du comité de pilotage du projet RSIE 3 à l'île Maurice, la semaine dernière.

Le projet RSIE (Réseau de surveillance et d'investigation épidémiologique), initié par la Commission de l'Océan Indien (COI), entre maintenant dans sa troisième phase et étendra ses activités jusqu'en 2023 après deux premières phases de 2009-2013 et 2013-2017.

Le comité de pilotage de la troisième phase du projet a tenu la semaine dernière, les 28 février et le 1^{er} mars, sa première réunion à l'île Maurice au cours de laquelle une quarantaine de représentants des Etats membres et du réseau régional de surveillance épidémiologique et gestion des alertes (SEGA-*One Health*) ainsi que de l'Agence française de développement (AFD), partenaire financier du projet, ont répondu présents. Visant à renforcer la surveillance et la riposte aux épidémies au niveau régional, le projet RSIE 3 s'attèlera principalement à la consolidation et la pérennisation du réseau SEGA-*One Health* –institutionnalisé en mars 2017 – et au renforcement de son unité de veille sanitaire. L'objectif ultime étant pour la COI d'assurer la protection de la population et de l'économie des Etats membres.

Climat et santé. Bénéficiant de l'expertise d'une nouvelle équipe multidisciplinaire, le projet RSIE 3 veut fédérer les Etats membres autour de la problématique de la santé publique, face à la « *réalité d'un destin commun, avec la santé comme une des priorités sectorielles* », comme l'a mentionné Marc Dubernet, directeur du bureau régional Océan Indien de l'AFD. Ce projet tient toutefois compte des spécificités de chaque Etat membre. C'est ainsi que plusieurs missions de terrain ont été organisées en janvier afin de recueillir les besoins de chaque Etat membre, et d'identifier les axes prioritaires. Ces informations ont été partagées lors de ces deux jours de rencontre à l'île Maurice afin de garantir une adéquation entre les activités du programme et les réalités de terrain.

La région du Sud de l'Océan Indien étant particulièrement vulnérable face au changement climatique et aux catastrophes naturelles, il importe de prendre en considération le lien climat-santé, qui implique la nécessité d'améliorer la prévention, et l'état de préparation des pays, y compris la mise en place de systèmes de santé capables de s'adapter aux changements climatiques.

Pérennisation. Outre les échanges entre les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet RSIE 3, des échanges avec d'autres partenaires ont également eu lieu, portant notamment sur les conditions de pérennisation de l'Unité de Veille Sanitaire, indispensable à la durabilité des actions en matière de lutte contre les épidémies. Il s'agit de partenaires tels que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le *Mauritius Institute of Health*, le Centre – français – de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'ARS (Agence régionale de santé), l'Institut Pasteur ou encore la PIROI (Plateforme d'intervention régionale de l'Océan Indien), une structure régionale d'intervention rattachée à la Croix-Rouge française.

Rappelons que le projet RSIE bénéficie d'un appui renouvelé de l'AFD à hauteur de huit millions d'euros pour cette troisième phase.

Hanitra R.

05 mars 2019

[http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/sant%C3%A9-publique/-/1%C3%A8re-r%C3%A9union-du-comit%C3%A9-de-pilotage-de-la-phase-3-du-projet-de-veille-sanitaire-\(rsie-3\)-.html](http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/sant%C3%A9-publique/-/1%C3%A8re-r%C3%A9union-du-comit%C3%A9-de-pilotage-de-la-phase-3-du-projet-de-veille-sanitaire-(rsie-3)-.html)



La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé les 28 février et 1er mars la première réunion du Comité de pilotage de la phase 3 du projet de veille sanitaire (RSIE 3). La réunion a vu la participation d'une quarantaine de représentants des Etats membres et du réseau régional de surveillance épidémiologique et gestion des alertes (SEGA-One Health) ainsi que le partenaire technique et financier du projet, l'Agence Française de Développement (AFD).

Une quarantaine de représentants des Etats membres et du réseau régional de surveillance épidémiologique et gestion des alertes (SEGA-One Health) ainsi que l'Agence Française de Développement (AFD), le partenaire technique et financier du projet ont participé à la première réunion du Comité de pilotage de la phase 3 du projet de veille sanitaire (RSIE 3), qui étendra ses activités jusqu'en 2023. Selon un communiqué de la COI, l'atelier a permis « une réaffirmation de leur implication dans le domaine de la santé publique, en matière de surveillance et de riposte aux épidémies, au niveau régional ». De son côté l'AFD a renouvelé sa coopération en accordant un financement de 8 millions d'euros pour la troisième phase du projet. « Un partenariat solide, expression d'une confiance mutuelle qui s'approfondit depuis dix ans », souligne Mme Koulthoum Djamadar, chargée de mission au sein de la COI.

Le projet RSIE 3, à travers lequel la COI réaffirme son engagement pour aider à assurer la protection de la population et l'économie de ses Etats membres, a pour objectif de consolider et pérenniser le réseau *SEGA-One Health*, institutionnalisé le 1er mars 2017 par la charte signée par les ministres membres du Conseil de la COI, et de renforcer son unité de veille sanitaire. Bénéficiant de l'expertise d'une nouvelle équipe multidisciplinaire, le projet RSIE 3 vise à fédérer les Etats membres autour de la problématique de la santé publique, face à la "réalité d'un destin commun, avec la santé comme une des priorités sectorielles", comme l'a mentionné M. Marc Dubernet, directeur du bureau régional océan Indien de l'AFD.

Ce projet tient toutefois compte des spécificités de chaque Etat membre. Dans cette optique, plusieurs missions de terrain ont été organisées en janvier 2019 afin de recueillir les besoins de chaque Etat membre et d'identifier les axes prioritaires. Ces informations ont été partagées lors de ces deux jours d'atelier afin de garantir une adéquation entre les activités du programme et les réalités de terrain. Une approche participative saluée par le ministère de la Santé de la République de Maurice, représenté par le Dr Vasanthrao Gujadhur, directeur des *Health Services*. La vulnérabilité particulière de la région indianocéanique, soulignée par Mme Koulthoum Djamadar, implique une prise en considération de l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles sur la santé et les risques épidémiologiques. Un lien entre climat et santé qui appelle à une amélioration de la prévention et de l'état de préparation des pays, y compris la mise en place de systèmes de santé capables de s'adapter aux changements climatiques et de devenir plus résilients.

Nassuf Ben Amad

06 mars 2019

<https://www.mbcradio.tv/article/lafd-accorde-rs-310-millions-%C3%A0-la-coi-pour-la-3e-phase-du-projet-%C2%AB-sega-%C2%BB>

L'AFD accorde Rs 310 millions à la COI pour la 3e phase du projet « S.E.G.A »



8 Millions d'euros, soit un peu plus de Rs 310 millions ont été allouées par l'Agence Française de Développement (AFD) à la Commission de l'Océan Indien (COI). Le fonds servira à entamer la 3e phase du projet de Renforcement des Réseaux Régionaux de surveillance épidémiologique. Ce projet concerne la protection de l'Océan Indien des épidémies qui peuvent affecter les populations vivant dans la région. Il sera étalé sur 4 ans et prendra fin en 2023.

Le projet de Renforcement des Réseaux Régionaux de surveillance épidémiologique, Existe depuis 2013 en vue de prévenir toute formation et progression d'épidémie dans notre région. Cela à travers un réseau commun de surveillance entre les pays membres de la commission de l'océan indien qui s'intitule « SEGA ONE HEALTH ». Ce Système régional de surveillance favorise une meilleure anticipation et la gestion des États membres face aux risques sanitaires.

Ce projet tient compte des spécificités de chaque Etat membre de la COI. Dans cette optique, plusieurs missions de terrain ont été organisées en janvier, cette année, afin de recueillir les besoins de chaque Etat membre. Une quarantaine de représentants des États membres et du réseau SEGA-One Health ont rencontré les représentants de l'AFD au début du mois de mars lors d'un atelier pour faire le point sur les précédentes phases de ce projet. Tous les États membres se sont accordés sur une action participative pour la prévention et le contrôle des épidémies dans chacun des pays membre de la COI.

Sarah Onno

Renforcement des réseaux régionaux de surveillance épidémiologique



La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé les 28 février et 1er mars la première réunion du Comité de pilotage de la phase 3 du projet de veille sanitaire (RSIE 3), qui étendra ses activités jusqu'en 2023.

Une quarantaine de représentants des Etats membres et du réseau régional de surveillance épidémiologique et gestion des alertes (SEGA-One Health) ainsi que le partenaire technique et financier du projet, l'Agence Française de Développement (AFD), ont participé à cet atelier, qui a permis une réaffirmation de leur implication dans le domaine de la santé publique, en matière de surveillance et de riposte aux épidémies, au niveau régional.

L'AFD a renouvelé sa coopération en accordant un financement de 8 millions d'euros pour la troisième phase du projet. Un partenariat solide, « expression d'une confiance mutuelle qui s'approfondit depuis dix ans », souligne Mme Koulthoum Djamadar, chargée de mission au sein de la COI.

Le projet RSIE 3, à travers lequel la COI réaffirme son engagement pour aider à assurer la protection de la population et l'économie de ses Etats membres, a pour objectif de consolider et pérenniser le réseau SEGA-One Health, institutionnalisé le 1er mars 2017 par la charte signée par les ministres membres du Conseil de la COI, et de renforcer son unité de veille sanitaire.

Bénéficiant de l'expertise d'une nouvelle équipe multidisciplinaire, le projet RSIE 3 vise à fédérer les Etats membres autour de la problématique de la santé publique, face à la "réalité d'un destin commun, avec la santé comme une des priorités sectorielles", comme l'a mentionné M. Marc Dubernet, directeur du bureau régional océan Indien de l'AFD. Ce projet tient toutefois

compte des spécificités de chaque Etat membre. Dans cette optique, plusieurs missions de terrain ont été organisées en janvier 2019 afin de recueillir les besoins de chaque Etat membre et d'identifier les axes prioritaires. Ces informations ont été partagées lors de ces deux jours d'atelier afin de garantir une adéquation entre les activités du programme et les réalités de terrain. Une approche participative saluée par le ministère de la Santé de la République de Maurice, représenté par le Dr Vasantrao Gujadhur, directeur des Health Services.

La vulnérabilité particulière de la région indianocéanique, soulignée par Mme Koulthoum Djamadar, implique une prise en considération de l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles sur la santé et les risques épidémiologiques. Un lien entre climat et santé qui appelle à une amélioration de la prévention et de l'état de préparation des pays, y compris la mise en place de systèmes de santé capables de s'adapter aux changements climatiques et de devenir plus résilients.

Le projet RSIE 3 est un exemple concret de coopération régionale, comme l'a mentionné M. Marc Dubernet. Cette réunion du comité de pilotage, précédée d'un Comité technique régional (CTR) les 26 et 27 février, a été ponctuée par des échanges entre la COI, ses Etats membres et l'AFD mais aussi avec des partenaires tels que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Mauritius Institute of Health, le CIRAD, l'ARS, la PIROI ou encore l'Institut Pasteur.

Durant ces deux jours de réunion et d'échanges, le comité de pilotage a longuement échangé sur le programme d'activités du projet de veille sanitaire, mais également discuté des conditions de pérennisation technique, financière et institutionnelle de l'Unité de Veille Sanitaire, pérennisation indispensable à la durabilité des actions et des effets en matière de lutte contre les épidémies.

Le projet RSIE 3 s'inscrit dans le prolongement de deux précédentes phases (2008-2013 et 2013-2017), également financées par l'AFD, ayant permis la mise en place d'un système régional de surveillance favorisant une meilleure anticipation et gestion des Etats membres face aux risques sanitaires. La phase 2 du projet était notamment axée sur le rapprochement de la santé humaine et de la santé animale, dans le cadre du dispositif One Health – une seule santé – promu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

05 mars 2019

<http://www.mauriceactu.mu/2019/03/05/video-coi-renforcement-des-reseaux->

[VIDEO] COI : renforcement des réseaux régionaux de surveillance épidémiologique



La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé les 28 février et 1er mars la première réunion du Comité de pilotage de la phase 3 du projet de veille sanitaire (RSIE 3), qui étendra ses activités jusqu'en 2023. Une quarantaine de représentants des Etats membres et du réseau régional de surveillance épidémiologique et gestion des alertes (SEGA-One Health) ainsi que le partenaire technique et financier du projet, l'Agence Française de Développement (AFD), ont participé à cet atelier, qui a permis une réaffirmation de leur implication dans le domaine de la santé publique, en matière de surveillance et de riposte aux épidémies, au niveau régional.

L'AFD a renouvelé sa coopération en accordant un financement de 8 millions d'euros pour la troisième phase du projet. Un partenariat solide, « *expression d'une confiance mutuelle qui s'approfondit depuis dix ans* », souligne Koulthoum Djamadar, chargée de mission au sein de la COI.

Le projet RSIE 3, à travers lequel la COI réaffirme son engagement pour aider à assurer la protection de la population et l'économie de ses Etats membres, a pour objectif de consolider et pérenniser le réseau SEGA-One Health, institutionnalisé le 1er mars 2017 par la charte signée par les ministres membres du Conseil de la COI, et de renforcer son unité de veille sanitaire.

Bénéficiant de l'expertise d'une nouvelle équipe multidisciplinaire, le projet RSIE 3 vise à fédérer les Etats membres autour de la problématique de la santé publique, face à la « *réalité d'un destin commun, avec la santé comme*

une des priorités sectorielles », comme l’a mentionné M. Marc Dubernet, directeur du bureau régional océan Indien de l’AFD. Ce projet tient toutefois compte des spécificités de chaque État membre. Dans cette optique, plusieurs missions de terrain ont été organisées en janvier 2019 afin de recueillir les besoins de chaque État membre et d’identifier les axes prioritaires. Ces informations ont été partagées lors de ces deux jours d’atelier afin de garantir une adéquation entre les activités du programme et les réalités de terrain. Une approche participative saluée par le ministère de la Santé de la République de Maurice, représenté par le Dr Vasantrao Gujadhur, directeur des Health Services.

La vulnérabilité particulière de la région indianocéanique, soulignée par Koulthoum Djamadar, implique une prise en considération de l’impact du changement climatique et des catastrophes naturelles sur la santé et les risques épidémiologiques. Un lien entre climat et santé qui appelle à une amélioration de la prévention et de l’état de préparation des pays, y compris la mise en place de systèmes de santé capables de s’adapter aux changements climatiques et de devenir plus résilients.

Le projet RSIE 3 est un exemple concret de coopération régionale, comme l’a mentionné Marc Dubernet. Cette réunion du comité de pilotage, précédée d’un Comité technique régional (CTR) les 26 et 27 février, a été ponctuée par des échanges entre la COI, ses États membres et l’AFD mais aussi avec des partenaires tels que l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l’Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Mauritius Institute of Health, le CIRAD, l’ARS, la PIROI ou encore l’Institut Pasteur.

Durant ces deux jours de réunion et d’échanges, le comité de pilotage a longuement échangé sur le programme d’activités du projet de veille sanitaire, mais également discuté des conditions de pérennisation technique, financière et institutionnelle de l’Unité de Veille Sanitaire, pérennisation indispensable à la durabilité des actions et des effets en matière de lutte contre les épidémies.

La Rédaction Maurice Actu

27 février 2019

<http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2019/02/27/coi-lancement-demain-de-la->

COI : Lancement demain de la 3^e phase du projet de veille sanitaire RSIE



Le projet RSIE a été mis en œuvre suite à l'épidémie de chikungunya qui a sévi dans la région Océan Indien en 2006. Photo d'archives

Le projet RSIE, le projet de réseau de surveillance et d'investigation épidémiologique initié par la Commission de l'océan Indien (COI), financé par l'Agence Française de Développement (AFD), a déjà connu deux premières phases concluantes en 2009-2013 et en 2013-2017.

Le projet RSIE a déjà permis durant huit années, aux Etats membres de la COI, d'améliorer leur système d'alerte en matière d'épidémie d'origine humaine ou animale. Fort des acquis de ses deux premières phases, ce projet de santé publique entre désormais dans sa troisième phase qui s'étend de 2018 à 2023, et bénéficie d'un soutien renouvelé par l'AFD à hauteur de 8 millions d'euros. Le lancement du projet RSIE 3 se fera demain 28 février 2019 à Maurice.

Le projet RSIE 3, avec le réseau régional de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (réseau SEGA), s'inscrit dans les orientations stratégiques de la COI de protéger les populations et les économies, et de renforcer la solidarité régionale face aux épidémies d'origine humaine et animale.

Ce comité de pilotage vise à présenter les grands axes du projet, à la suite du Comité technique régional (CTR) qui se déroule depuis hier et se poursuivra encore ce jour. Pour cette troisième phase, le projet vise ainsi la constitution d'un département de santé publique pérenne au sein de la COI afin de renforcer les capacités de surveillance, de réduction des risques et de réponses aux maladies épidémiques dans les Etats membres de la COI, à savoir Madagascar, l'Union des Comores, la

France/Réunion, Maurice et les Seychelles. Par ailleurs, il s'agira d'institutionnaliser le réseau SEGA, regroupant plus de 250 professionnels de la santé publique et de la santé animale. Et enfin, le projet envisage d'intégrer une composante sur l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles sur la santé et les risques épidémiologiques.

Le projet RSIE a été enclenché à la suite de l'épidémie de chikungunya en 2006, ayant démontré la vulnérabilité de la région face aux maladies épidémiques. La seconde phase a été marquée par la mise en œuvre du concept «*One Health*» de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à travers un rapprochement entre santé humaine et santé animale. C'est ainsi que le projet RSIE 3 répond à plusieurs Objectifs de développement durable (ODD) dont l'ODD n°3 «bonne santé et bien-être» et l'ODD 13 «adaptation au changement climatique».

Recueillis par Hanitra R.

Pour en savoir plus cliquez ci-dessous



<https://topfmradio.com/media-center/news/surveillance-epidemiologique-dans-la-partie-sud-ouest-de-locean-indien-le-comite-technique-du-projet->



<http://www.moov.mg/actualites/nationale/detail/coi-lancement-demain-de-la-3%C3%A8-phase-du-projet-de-veille-sanitaire-rsie>



<https://noovell.com/similar/20234430/>

COI et ses projets

Entrepreneuriat

27 février 2019

<http://www.maurice-info.mu/2019-02-28-video-integrale-conference-conjointe-jci-coi.html>

Maurice INFO
www.maurice-info.mu
Partager et informer en toute intégralité
#mauriceinfomu



Raj Mohabeer
de la COI
Herveen Keijou
JCI Mauritius
National Président
Oumar Ouedrago
2019 JCI
Executive
Vice Président
Lokhesh Ujhoodha

Maurice INFO

Conférence de presse COI-JCI

[Vidéo Intégrale] Conférence conjointe JCI – COI

coiconférenceconjointeintégralejcividéo

Profitant de la venue à Maurice de Oumar Ouedrago, l'Executive Vice Président de la JCI, une conférence de presse a été organisée dans les locaux de la Commission de l'Océan Indien le 27 Février 2018.

Lokhesh Ujhoodha a annoncé que Maurice sera le siège du 1er Mai au 4 Mai 2019, d'une conférence sur le développement durable au Intercontinental Hotel.

Cet événement dont le programme sera dévoilé autant que les noms des conférenciers dans quelques semaines sera au pris de Usd 380.00 pour les membres de la JCI et de Usd 480.00 pour les non-membres.

Pour en savoir plus cliquez les liens ci-dessous :



<http://ile-maurice.niooz.fr/video-integrale-conference-conjointe-ici-coi-29932935.shtml>

ION NEWS

<http://ionnews.mu/?s=Conf%C3%A9rence+>

05 mars 2019

<https://www.inside.news/jci-africa-quelque-400-delegues-de-40-pays-attendus-a->

JCI Africa : quelque 400 délégués de 40 pays attendus à Maurice



Oumar Ouedraogo, 2019 JCI Executive Vice-President de la Junior Chamber International (JCI) Africa

Actualités

March 5, 2019

Une occasion unique pour les jeunes de Maurice d'apprendre et d'échanger leurs connaissances et d'étendre leurs réseaux avec une quarantaine de pays. C'est en ces termes qu'Oumar Ouedraogo, 2019 JCI Executive Vice-President de la *Junior Chamber International* (JCI) Africa, a qualifié l'événement à venir. En effet, cette entité a annoncé la tenue de la « 2019 JCI Africa and the Middle East Conference », qui aura lieu du 1er au 4 mai à l'hôtel InterContinental, à Balaclava. La cérémonie inaugurale a eu lieu à la Commission de l'océan Indien à Ebène, le mercredi 27 février.

Le thème de la conférence de cette année, qui durera quatre jours, est le 'Business for Sustainable Development', en lien au programme 2030 de l'Organisation des Nations unies. Quelque 300 à 400 délégués venant de plus de 40 pays sont attendus à cette occasion. Lors de cet événementiel, plusieurs problématiques seront abordées, notamment la jeunesse et l'entrepreneuriat pour un développement durable.

Pour en savoir plus cliquez les liens ci-dessous :



<https://www.youtube.com/watch?v=8JIqmAkoeF8>

06 mars 2019

<https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2019/03/06/15-million-dEU-pour-les-start-zero->

1,5 million d'€ pour les start-up "zero déchet"



Les 22 projets retenus ont été portés par 17 structures différentes (photo LYL).



Yann Waeffler porte un concept de traitement de déchets, collectés quotidiennement, pour les professionnels (photo LYL).

• 1

Les 22 candidats retenus de l'appel à projets d'économie circulaire financé par l'Ademe et la Région ont été présentés, hier au Moca. L'occasion pour les lauréats qui se rencontraient d'imaginer les premières imbrications de leurs différents projets.

"Les choix de gestion des déchets d'aujourd'hui entraînent La Réunion dans une dynamique pour les 15 prochaines années." Jean-Michel Bordage, président de l'Ademe Réunion (Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie)

soulignait, hier, le potentiel des 22 propositions retenues dans l'appel à projets d'économie circulaire lancé par l'Ademe et la Région, en juin 2018. Une enveloppe d'1,5 million d'euros doit permettre de développer ces idées.

Selon Nathalie Noël, conseillère régionale déléguée à l'économie circulaire, ce concept regroupe *"des principes économiques vertueux écologiquement, dont l'objectif est de créer de l'emploi et de la valeur ajoutée, voire du lien social"*. La collectivité a dégagé 37 millions d'euros pour financer des solutions alternatives à l'incinération, dans le cadre de son scénario "zéro déchet". Produire sobrement, optimiser et allonger l'usage et préserver la matière par le recyclage sont les pistes à suivre.

Tout, ou presque semble encore à faire dans ce domaine à La Réunion. D'après l'Observatoire des déchets réunionnais, 70% des détritrus ménagers de l'île ont été enfouis dans le sol en 2016. Faute de filières de revalorisation, La Réunion a exporté pas moins de 107,1 millions de tonnes de déchets en 2017, dont plus de la moitié vers l'Inde. Un contexte qui a stimulé la créativité des porteurs de projet retenus.

Voir les déchets en ressources

La majorité d'entre eux soutiennent la réalisation d'études : faisabilité de la création de produits en bio plastiques, de la valorisation de papiers et cartons usagés, du fer, du verre, d'huiles alimentaires, de lisiers de porc... Si bien que pour l'instant, seuls 7 projets font l'objet d'un financement, en fonction de leurs besoins. En général, il s'agit de la création de prototypes ou la conception de l'objet final lui-même.

Yann Waeffler a ainsi développé une solution de traitement des déchets organiques de proximité baptisée Proxicompost : *"Elle s'adresse à ceux qui créent des ordures sans qu'on arrive encore à les traiter, comme les restaurants"*. Un de ses points forts, la facilité d'utilisation permettrait d'envisager une forte

réinsertion sociale. Chaque container aménagé exige la présence d'un gestionnaire qui opère une collecte journalière dans sa zone.

"Un rythme de ramassage révolutionnaire à La Réunion", lance fièrement le chef d'entreprise. Son souhait, que l'île soit équipée d'au moins 120 de ses installations à terme. Elles sont chacune dotées d'une capacité de 10t pour les déchets organiques, et de 8t pour les cartons nécessaires au processus carboné. "J'en ai malheureusement beaucoup trop d'ailleurs, déplore Yann Waeffler, mais un autre porteur de projet en cherche pour son étude de valorisation, on pourrait travailler ensemble".

Au-delà du soutien, notamment financier, de l'appel à projet, la réunion de tous ces créateurs d'activités devient ainsi un facteur propre de développement de l'économie circulaire. Si une bonne part des projets retenus, parmi la centaine de candidatures initiale, relève du traitement des déchets, c'est sans doute lié à la vision du président de l'Ademe : *"A l'heure où les ressources sont un enjeu fondamental, les déchets doivent de plus en plus être considérés comme tel".*

Thomas Subervie



\$6,6 millions pour la biodiversité et le changement climatique

DE NOUVEAUX projets concernant des domaines prioritaires en matière de biodiversité, de dégradation des sols et d'atténuation des changements climatiques seront examinés à des fins de financement dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) aux Seychelles. Cela est maintenant possible alors que l'archipel s'est vu allouer 6,6 millions de dollars à partir de la septième reconstitution du Fonds. Le ministère de l'Environnement, de l'énergie et du changement climatique a rencontré récemment des partenaires clés, des chercheurs ainsi que des organisations à but non lucratif pour discuter des domaines prioritaires et proposer des idées de projets potentiels.

Les fonds reçus devraient être utilisés au cours des quatre prochaines années. Davantage de ressources devraient être allouées à la biodiversité. Également cette année, les fonds du FEM ne seront pas utilisés pour soutenir des projets d'adaptation, car d'autres opportunités de financement sont disponibles pour ces projets.

Le FEM soutient depuis 2008 des projets aux Seychelles totalisant 25 millions de dollars. Au fil des ans, une série de projets relevant de différents domaines thématiques a fourni un appui essentiel au processus de planification du développement, établissant un cadre juridique pour la planification de l'environnement et de l'aménagement du territoire, la définition des priorités en matière de gestion des terres et d'extension du système de zones protégées, ainsi que la planification de l'espace marin.

Les autres projets mis en œuvre sont ceux explorant des scénarios novateurs de gestion des aires protégées et des mécanismes de financement, ainsi que l'intégration de la biodiversité dans les secteurs du tourisme et de la pêche, qui emploient ensemble la moitié de la population. Les fonds du FEM sont à la disposition des pays en développement et des pays à économie en transition afin de répondre aux objectifs des conventions et accords internationaux sur l'environnement.

Océan Indien

Une filière numérique en gestation

LA COOPÉRATION régionale pour entreprises, cette fois opérant dans le secteur numérique dans les pays de la zone, est de nouveau à l'agenda de l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCI-OI). Opportunités d'affaires et renforcement des connaissances devraient être le fruit de cette filière numérique qui se dessine en ce moment.

Des possibilités de partenariats existent entre les entreprises qui développent des activités dans les télécoms, l'Internet, l'informatique, l'audiovisuel et l'externalisation des services aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à Mayotte, à La Réunion et aux Seychelles. C'est ce qu'une étude soutenue par l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCI-OI) met en exergue. Celle-ci a été effectuée à la suite d'entretiens conduits auprès



de 254 dirigeants de sociétés, par des experts locaux régulièrement réunis et soutenus depuis plus d'un an par l'UCCI-OI.

L'organisation régionale entend aussi accompagner les acteurs dans la mise à jour d'autres gisements. Dans ce but, une offre de services est établie dans le cadre du Programme de renforcement des capacités commerciales dans l'océan Indien (PRCC-OI),

mis en œuvre avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD). Une communauté d'échanges dédiée au secteur se met en place sur la plateforme numérique OceanIndien.Biz alors qu'un label régional est également en cours de développement. Des rencontres B2B seront organisées systématiquement dans le cadre d'événements commerciaux existants, telles

que les prochaines éditions de la Foire internationale de Madagascar, en mai prochain, et du Forum Economique des Îles de l'océan Indien, en septembre, à La Réunion.

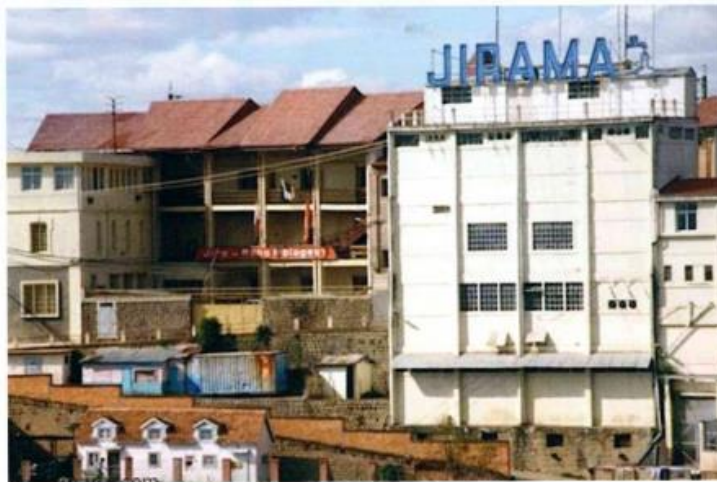
Les promoteurs de la coopération économique dans l'indianocéanie et les acteurs du secteur numérique s'accordent désormais sur la nécessité de se structurer en filière : «Avec des activités de soutien au réseautage et d'accompagnement de l'innovation, la communauté d'échange qui se dessine favorisera la montée en compétence du secteur dans l'océan Indien, via des formations certifiantes, délivrées en regroupement régional, par exemple. Les effets attendus par les entreprises, éventuellement regroupées, sont d'être plus solides pour répondre aux appels d'offres internationaux», affirme le directeur des programmes de l'UCCI-OI, Herland Cerveaux.

Énergie

Des centrales hydroélectriques volent au secours de la Jirama

UN RETOUR en force des délestages dans la capitale a rappelé que la situation de la Jirama, société nationale d'eau et d'électricité, reste préoccupante. Une «Semaine de l'énergie» a été organisée mais aucune solution immédiate n'a été trouvée. En fait, la Jirama doit fournir du fuel lourd et du gas-oil à ses fournisseurs qui produisent de l'électricité à partir de centrales thermiques. Puis, la Jirama achète à prix élevé leur production pour revendre à perte à ses abonnés. Ce qui entraîne d'énormes déficits d'exploitation.

La révision des clauses de ce partenariat a été évoquée. Ces «succursales» de la Jirama auraient été contrariées par les intentions exprimées à Addis-Abeba par Andry Rajoelina, selon lesquelles la Jirama va importer directement du carburant. Mais d'autres points noirs dans la gestion de la Jirama méritent aussi d'être éclaircis. Elle accuse une dette de 900 milliards d'ariary selon les révélations de l'ancien ministre de l'Énergie, des hydrocarbures et de l'eau, Lantoniaina Rasolison, alors que des réajustements tarifaires ont été appliqués au détriment du pouvoir d'achat déjà faible et précaire des ménages. Un gouffre financier qui justifierait les subventions de l'État, son actionnaire principal, en dépit de la réticence du Fonds monétaire inter-



national (FMI) sur cette pratique que ses experts jugent inefficace et ruinant les caisses de l'État de façon démesurée.

Marshall Mills, l'émissaire du FMI, vient d'insister sur ce point sensible lors de la dernière mission de revue qu'il a conduite. Une première pour les nouveaux dirigeants. Aussi, les bonnes notes qu'il a mentionnées ont été plutôt adressées à l'ancienne équipe

gouvernementale. Les problèmes de l'énergie ne seront alors résolus que dans deux ou trois ans par la construction de centrales hydroélectriques à Volobe, dans l'Est, avec une puissance installée de 750 mégawatts, et à Sahofika, dans l'Ouest. Ses promoteurs annoncent des prix abordables pour la Jirama. L'aboutissement de la Transition énergétique tant galvaudée ces dernières années.

07 mars 2019

<https://www.lexpress.mu/article/348878/energie-renouvelable-alteo-lance-officiellement-helios-beau-champ>

Énergie renouvelable : Alteo lance officiellement Helios Beau Champ

Par [Xavier Mauguieret](#)



Cyril Oudin, directeur d'Helio Beau Champ, Ivan Collendavelloo et Arnaud Lagesse,

Une nouvelle ferme solaire, celle d'Helios Beau Champ, née du partenariat entre le groupe Alteo et du groupe énergétique français Quadran, a été officiellement lancée en soirée, ce jeudi 7 mars. La construction avait débuté en 2018.

Le président du groupe Alteo, Arnaud Lagesse, a expliqué que *«c'est un honneur de participer à l'objectif du gouvernement en se dirigeant vers l'énergie renouvelable. Car ça a toujours été parmi les objectifs d'Alteo»*. Cette nouvelle ferme solaire produit 100 MW d'électricité. D'autre part, Arnaud Lagesse a annoncé que deux nouveaux générateurs thermiques de 35 MW seront installés pour produire de l'énergie.

Les difficultés auxquelles fait face le secteur sucrier ont aussi été abordées. Arnaud Lagesse a ainsi expliqué qu'il n'est jamais trop tard pour reprendre des discussions. *«Le secteur est sinistré et il faut que tous les stakeholders,*

petits et grands producteurs et le gouvernement pour s'assurer d'une solution pérenne pour le secteur sucre.»

Ivan Collendavelloo a, pour sa part, soutenu que cette «ferme est la septième ferme solaire en fonction. Avant la fin du mandat, 11 au total seront en fonction. En 2015, il n'y avait qu'une ferme solaire en fonctions. Nous avons aussi aidé les familles à faible revenu pour les installations électriques solaires.»

Aussi présent, le ministre de l'agro-industrie Mahen Seerathun a indiqué que les mesures sont prises pour trouver des solutions au secteur sucre.

6 Sri-Lankais arrêtés aux Seychelles pour pêche illégale

by Salifa Karapetyan Edité par: Betymie Bonnelame Traduit par: Rassin Vannier



Le navire de patrouille "Topaz" de la Garde côtière des Seychelles a intercepté le navire sri-lankais lors d'une patrouille de routine. (SPDF)

(Seychelles News Agency) - Six Sri-lankais ont été placés en détention après que le navire à bord duquel ils se trouvaient a été intercepté par les gardes-côtes des Seychelles.

Ils sont soupçonnés de **pêche illégale** dans les eaux des Seychelles, a déclaré les Forces de défense du peuple des Seychelles.

Les ressortissants sri-lankais, qui ont comparu devant un tribunal le 1^{er} mars, sont en détention provisoire pour 14 jours.

Le bateau enregistré au **Sri Lanka** a été repéré pour la première fois le 28 février par un bateau de pêche local du sud-est de Mahe, l'île principale des Seychelles.

Le bateau de pêche local a alerté les autorités compétentes.

Le navire de patrouille "Topaz" de la Garde côtière des Seychelles a intercepté le navire sri-lankais lors d'une patrouille de routine.

Les Forces de défense du peuple des Seychelles ont déclaré qu '« une équipe de gardes-côtes a ensuite été envoyée à bord du navire suspect pour

procéder à une inspection, au cours de laquelle des preuves relatives à la **pêche illégale** ont été observées ».

À la suite de consultations avec l'Autorité des pêches des Seychelles (SFA), le navire a été escorté au Port de Victoria pour complément d'enquête.

En 2018, il y a eu trois incidents de **pêche illégale** par des navires sous pavillon sri-lankais dans les eaux des Seychelles.

Les Seychelles, un archipel de l'Océan Indien occidental, possèdent une vaste zone économique exclusive de 1,4 million de kilomètres carrés, ce qui représente un défi en matière de surveillance de la pêche illicite